

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS

N° 162 /MEF/SP-PRPF

COLLECTE ET RECONCILIATION DES DONNEES STATISTIQUES
DU SECTEUR DES PHOSPHATES POUR L'ANNEE 2007

RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

I RAPPEL PRELIMINAIRE

Dans le cadre de l'assainissement des entreprises publiques, le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Reformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF) a procédé à une consultation restreinte en vue du recrutement d'un Consultant chargé de réaliser la collecte et la réconciliation des données statistiques du secteur des phosphates pour l'année 2007.

Les prestations attendues du Consultant sont les suivantes :

- Examiner les modalités actuelles de collecte, du traitement des statistiques de paiements et de revenus reçus par l'Etat, les collectivités, ou tout versement de la SNPT. Proposer une méthodologie pérenne et crédible de collecte des statistiques pour toutes les parties prenantes.
- Catégoriser les revenus de l'Etat et des Collectivités et tout versement de la SNPT.
- Faire la collecte d'informations, de données et de documents clés concernant les recettes du secteur des phosphates, notamment les redevances, les taxes et toutes autres formes d'impôts que ce secteur a versés au Trésor Public et aux communautés locales pour l'année 2007. Ces informations doivent être recueillies auprès des institutions publiques bénéficiaires d'une part, et d'autre part, auprès de la société nationale des phosphates, la SNPT, avant d'être réconciliées.
- Faire la réconciliation entre ces paiements de la SNPT et les revenus perçus par les différents bénéficiaires, sur la base des informations rendues disponibles par toutes entités habilitées à fournir de telles informations.
- Faire un traitement cohérent des paiements sociaux ou « volontaires » fait par la SNPT aux communautés locales ou aux entités infranationales de l'administration qui, néanmoins, sont perçus par les entreprises comme obligatoires et donc assimilables à un impôt à inscrire dans cet exercice.
- Indiquer si cette collecte et ce traitement des statistiques requièrent des changements législatifs et, le cas échéant, les proposer.
- En cas d'écarts significatifs (plus ou moins 10% par grande catégorie), faire une analyse plus détaillée des raisons de ces écarts.

Les lettres d'invitation à soumissionner et les TDR ont été adressés le 12 décembre 2008 aux Consultants suivants :

- Monsieur SOEDJEDE Douato Adjémida (cabinet SAFECO)
- Monsieur HALAOUI Momboza (CAFEC-HA)
- Monsieur EKON Koffi (cabinet A2C)
- Monsieur BIRREGAH B. Charles (cabinet AEC)
- Madame BITHO Nathalie (cabinet IIC)

La date limite pour la clôture du dépôt des offres est fixée au lundi 22 décembre 2008 à 16 heures TU au Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers.

Les termes de références indiquent au point 9 que le score technique minimum requis est de 75 points sur 100.

Les offres techniques et financières ont été ouvertes et évaluées par la Commission d'évaluation des offres les 23, 24 et 26 décembre 2008 à la salle de réunion de la Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan du Ministère de l'Economie et des Finances.

A l'issue du dépouillement, on note que quatre (04) consultants sur cinq (05) ont soumissionné.

Il s'agit de :

- Monsieur SOEDJEDE Douato Adjémida (cabinet SAFECO)
- Monsieur EKON Koffi (cabinet A2C)
- Monsieur BIRREGAH B. Charles (cabinet AEC)
- Madame BITHO Nathalie (cabinet IIC)

II EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

2.1 Composition de la commission d'évaluation

La commission d'évaluation est composée comme suit :

- Mme AKPO Abirhé, représentant de la Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan ;
- M. OURO-GBLAO Tchédre, représentant de la Direction du Portefeuille ;



- Mme REMA GOFAGA Kpaba, représentant du Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers ;
- M. SIGNAN Poromna, représentant du Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers ;
- M. APEZOUKE Komi, représentant de la Direction de l'Economie ;
- M. GBENGBERTANE Banimpo, représentant du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- M. DJADJOU Edou Apélété, représentant du Ministère Délégué auprès du Président de la République chargé du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé.

Etaient présents à titre d'observateurs :

- M. AWOUSSE Tétévi, représentant de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo ;
- M. BLILA Tikwindé, représentant de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo.

2.2 Critères et grille de notation

Les propositions techniques notées sur 100 ont été évaluées en fonction des critères ci-après :

	POINTS
a) Expérience spécifique du Consultant en rapport avec la mission	25
b) Méthodologie et calendrier d'exécution	15
c) Qualification et expérience du Consultant	50
- Qualification d'ordre général (diplôme d'expertise comptable) (25 points) - Expérience dans la réconciliation des données statistiques (10 points) - Expérience dans la réconciliation des données statistiques du secteur industriel (05 points) - Nombre d'années d'expérience (10 points)	
d) Référence en Afrique francophone :	10
TOTAL	100



2.3 Résultats de l'évaluation des offres techniques

Se basant sur les critères d'évaluation et la grille de notation ci-dessus, la commission d'évaluation, après analyse de chaque offre technique, a attribué les notes suivantes :

Consultants	Notes techniques sur 100	Rang
BIRREGAH B. Charles (cabinet AEC)	88	1 ^{er}
SOEDJEDE Douato Adjémida (cabinet SAFECO)	68	2 ^{ème}
EKON Koffi (cabinet A2C)	61	3 ^{ème}
BITHO Nathalie (cabinet IIC)	57	4 ^{ème}

Les détails des notes et leurs commentaires figurent dans le tableau en annexes.

A l'issue de l'analyse des offres techniques, il ressort que seul le consultant BIRREGAH B. Charles (cabinet AEC) a obtenu une note supérieure ou égale à 75 points.

La commission d'évaluation des offres a reconnu que, compte tenu de la spécificité du travail demandé, on n'a pas beaucoup d'expertise dans le domaine au Togo ; ce qui justifie la qualification d'un seul consultant.

La commission recommande que l'offre financière du consultant BIRREGAH B. Charles soit ouverte.

III EVALUATION DES OFFRES FINANCIERES

La proposition financière du consultant techniquement retenu a été ouverte et lue publiquement. Le tableau ci-après donne les détails de cette offre :

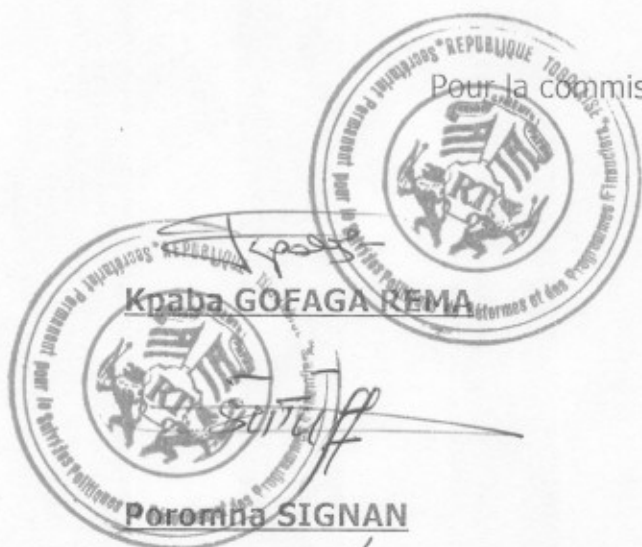
CONSULTANT	PROPOSITION FINANCIERE LUE		PROPOSITION FINANCIERE VERIFIEE	
BIRREGAH B. Charles	1.500.000 F CFA HTVA	1.770.000 F CFA TTC	1.500.000 F CFA HTVA	1.770.000 F CFA TTC

IV CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'évaluation de la proposition financière, la commission d'évaluation des offres recommande que le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers adjuge le consultant BIRREGAH B. Charles attributaire du marché relatif à la collecte et à la réconciliation des données statistiques du secteur des phosphates pour l'année 2007, pour un montant Hors TVA d' Un Million Cinq Cent Mille (1.500.000) F CFA, soit Un Million Sept Cent Soixante Dix Mille (1.770.000) F CFA TTC.

Fait à Lomé, le 26 décembre 2008

Pour la commission d'évaluation des offres



Poromina SIGNAN

Banimpo GBENGBERTANE



Komi APEZOUKE

Apéléte Edou DJADJOU



Abirhé AKPO